

Les espèces énumérées ci-après sont **INTERDITES** à la pêche aux navires de l'UE et des pays tiers dans les eaux de l'Union et les eaux internationales des divisions CIEM 1, 2a, 4 et 14.¹

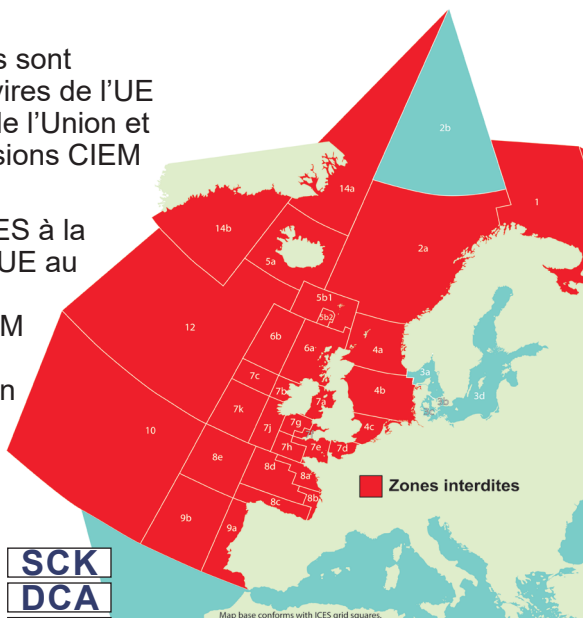
Elles sont également **INTERDITES** à la pêche pour tous les navires de l'UE au sein de l'UE et dans les eaux internationales des divisions CIEM 5,6,7,8,9 et 10, et aussi dans les eaux internationales de la division CIEM 12.¹⁻³

Il est **INTERDIT** de cibler, détenir à bord, transborder ou débarquer:

- Squale liche
- Squale savate
- Squale-chagrin de l'Atlantique
- Sagre rude
- Pailona commun

SCK
DCA
GUQ
ETR
CYO

Consulter www.sharktrust.org/id pour un guide d'identification des espèces de requins d'eaux profondes.



Les espèces listées ci-dessous sont désignées **INTERDITES** pour tous les navires de l'UE en UE, dans les eaux internationales des divisions CIEM 5,6,7,8,9 et 10 et dans les eaux internationales de la division CIEM 12.¹⁻³



Il est **INTERDIT** de cibler, détenir à bord, transborder ou débarquer les espèces de requins:

- ▶ Holbiches
- ▶ Requin lézard
- ▶ Squales-chagrins
- ▶ Pailona à long nez
- ▶ Aiguillat noir
- ▶ Sagre commun
- ▶ Chien islandais
- ▶ Requin gris
- ▶ Humantin
- ▶ Squal-grogneur commun
- ▶ Laimargue du Groenland

Apristurus spp.

API

Centrophorus spp.

HXC

CWO

CYP

CFB

ETX

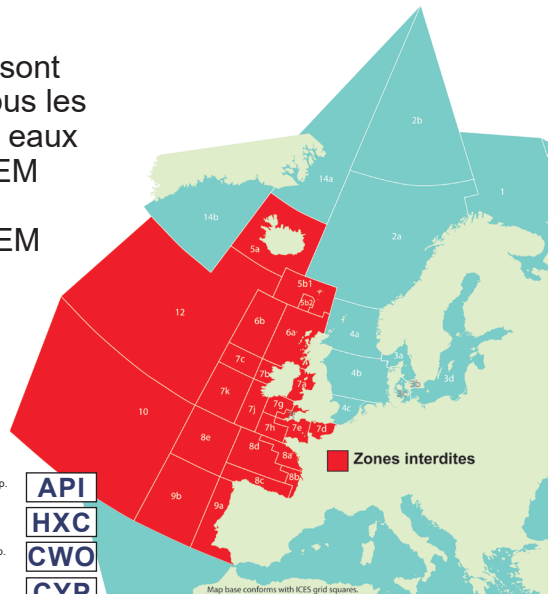
GAM

SBL

OXN

SYR

GSK



Humantin
Oxynotus paradoxus
Taille max.: 118cm



Consulter www.sharktrust.org/id pour un guide d'identification des espèces de requins d'eaux profondes.

En cas de capture accidentelle, ces espèces de requins ne doivent pas être blessées. Les individus doivent être rapidement relâchés. Les rejets doivent être estimés et consignés dans le livre de bord.^{1,4}

- ¹ Règlement (UE) 2020/123 du Conseil.
- ² Règlement (UE) 2018/2025 du Conseil.
- ³ Permission de prise accessoires en place exclusivement pour les pêcheries à la palangre de sabre noir des zones 5 et 10 de la division CIEM. Aucune pêche dirigée n'est permise.
- ⁴ Règlement (UE) 2015/812 du Conseil.

mai 2020

16 sur 30

Soutenu par:

www.sharktrust.org/french

✉ asso@asso-apecs.org

☎ +33 (0)6 77 59 69 83 / +33 (0)2 98 05 40 38